

# DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT  
DU RHONE

**DE LA COMMUNE D'YZERON**  
**Séance du 02 Mars 2023**

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CCAS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
11	11	08

DATE DE LA CONVOCATION
24 Février 2023

L'an deux mil vingt trois  
et le deux Mars  
à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du  
CCAS dûment convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de  
leurs séances, sous la présidence de madame Agnès NELIAS,  
Présidente.

**Présents :** NELIAS Agnès, BARNOUD Frédérique, BADOIL  
René, JOANNIN Marie, DURAND Pierre, RULLIAT Nathalie,  
RULLIAT Christian, BLUM Virginie

**Absents excusés :** -  
**Secrétaire :** BLUM Virginie

**D2023-002 Objet : Approbation du compte administratif 2022**

Madame la Présidente présente les dépenses et les recettes prévues à chaque article au Budget Primitif (BP) 2022 et les dépenses et les recettes qui ont été réalisées (le CA) dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Madame la Présidente se retire comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales.  
Les membres du CCAS, réunis sous la présidence de Pierre DURAND, doyen, délibèrent sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame Agnès NELIAS, Présidente.

- Considérant que Madame Agnès NELIAS, ordonnateur pour l'année 2022, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2022, les finances du CCAS en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,
- Procédant au règlement définitif du budget de 2022,
- Considérant le Compte de Gestion établi pour 2022 par le receveur municipal,

**Après avoir délibéré, par 8 voix pour 0 contre, 0 abstention, les membres du CCAS :** (Mme la Présidente, ne prenant pas part au vote)

**RECONNAISSENT** la sincérité des restes à réaliser,

**APPROUVENT** l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen,

**DECLARENT** toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes et les crédits annulés,

**PROPOSENT ET FIXENT** comme suit les résultats définitifs des différentes sections budgétaires :

	Résultats antérieurs	Mandats émis en 2022	Titres émis en 2022	Résultats 2022	Résultats de clôture (résultats cumulés)
Section de fonctionnement	Excédent 14 545.25	4 467.52	7 850.53	Excédent 3 383.01	Excédent 17 928.26
Section d'investissement	Déficit 2 248.97	2 161.07	3 248.97	Excédent 1 087.90	Déficit 1 161.07
Totaux				Excédent 4 470.91	Excédent 16 767.19

**APPROUVENT** le Compte Administratif 2022 tel que dressé par Madame la Présidente.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification

**13 MARS 2023**  
**13 MARS 2023**

Fait et délibéré le **2 Mars 2023**  
la Présidente

